

LOU ROLLER

ENTRAINEMENTS HORS VACANCES SCOLAIRES

ECOLE DE PATINAGE / RANDONNEE

Parc Tête d'Or, Miribel Jonage, Voies Verte de Belleville et
Cluny, Aix les Bains, Annecy, Hyères, ...

- Lundi : 20h30 21h30 Lyon 9^{ème} Patinoire de la Duchère
Avenue A SAKHAROV (en face de la piscine)
- Dimanche : 14h-15h Lyon 9^{ème} Gymnase Jean Zay
- Dimanche : 15h-16h Cours Enfants Gymnase Jean Zay 1
rue Jean Zay 69009 Lyon.

COURSE :

- Mardi 18h-19h Enfants + Initiation Adulte Lyon 9^{ème} Stade
Boucaud
- Mardi 19h 20h : Adultes + Jeunes confirmés Lyon 9^{ème}
Stade Boucaud
- Jeudi 12h 13h : Adultes Parc de Parilly Vénissieux
- Vendredi 18h30-20h : Adultes Lyon 9^{ème} Stade Boucaud
- Samedi 13h30-15h00 Adultes + Jeunes Parc de Parilly
Venissieux
- Dimanche 15h 16h Enfants Lyon 9^{ème} Gymnase Jean Zay
- Dimanche 16h 18h Adultes + Jeunes confirmés Lyon 9^{ème}
Gymnase Jean Zay

ROLLER IN LINE HOCKEY ADULTES

- Lundi 21h30 23h30 : N3 Lyon 9^{ème} Patinoire de la Duchère
- Jeudi 21h 23h30 : N3 Lyon 9^{ème} Patinoire de la Duchère
- Dimanche 18h 20h : Régionale – Loisirs Lyon 9^{ème}
Patinoire de la Duchère

Responsable Ecole de patinage -Randonnées :

Yolande Berthelier – 06 85 42 27 32

yoyotrico@yahoo.fr

Responsable Roller In Line Hockey

Benjamin LEVEQUE – 06 82 02 11 46

benjamin_leveque@yahoo.fr

Responsables Course

Mathilde MOURIER – 06 14 11 66 91

mathilde.mourier.2303@gmail.com

Hugo BALANDRAS

hkr_rollerblade69@hotmail.fr

Président

Benoit BOURLIER – 06 83 81 29 25

benoit.bourlier@free.fr

BIENVENUE

AU

LOU ROLLER



www.LOUROLLER.com

Affilié à la
Fédération Française de Roller Skating

SAISON 2011/2012

LYON

Email : contact@louroller.com
benoit.bourlier@louroller.com

Site web : <http://www.louroller.com>

A détacher et remettre à votre responsable accompagné du
règlement de votre cotisation (à l'ordre de LOU ROLLER) et
d'un certificat médical

- Ecole de patinage : 75€
- Vitesse enfants : 105 €
- Catégorie Cadet Junior, Senior, Vétéran : 145€
- Possibilité d'utiliser la carte M'ra pour les lycéens
(réduction de 30€), dans ce cas, faire un cheque de caution
de 30€.
- En cas de transfert : frais de mutation à la charge du
licencié
- Paiement en trois fois possible sous réserve de remettre les
3 chèques lors de l'inscription en précisant au dos
l'identité du licencié.
- Réduction pour les familles : -10€ pour le 2^{ème} membre, -
20€ pour le 3^{ème}, -40€ pour le 4^{ème}, ... ;

Attention : **le certificat médical d'aptitude à la pratique du
roller doit être remis avec l'inscription.**



LOU ROLLER BULLETIN D'INSCRIPTION

Discipline préférée :

Roller in line Hockey : Randonnée : Vitesse :

NOM : _____

PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POSTAL : _____

VILLE : _____

TEL
FIXE : _____

TEL
PORTABLE : _____

EMAIL : _____

Date de naissance : _____

Lieu : _____

Nationalité : _____

J'ai pris connaissance du règlement intérieur dont **extrait ci contre** et j'y adhère dans son intégralité

Règlement par chèque : nom du débiteur si différent du

licencié : _____

Date : _____

Signature :

AUTORISATION PARENTALE ou du TUTEUR LEGAL

Je soussigné : _____

Autorise **mon fils/ma fille** à pratiquer le roller skating au LOU ROLLER.

FAIT A : _____

Le : _____

SIGNATURE

Je souhaite - ne souhaite pas (rayer la mention inutile) que le club diffuse les images me concernant :
(Article 34 et suivant de la loi du 6 janvier 1978 sur le droit et l'accès à l'image)

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser au président du LOU ROLLER

LOU ROLLER

EXTRAIT DU REGLEMENT INTERIEUR

• Inscription :

Toute personne qui prend une licence fédérale au LOU ROLLER paie sa cotisation. La saisie de la licence ne peut se faire qu'après la remise d'un certificat médical attestant l'aptitude à la pratique du Roller Skating qui sera conservé par les responsables.

Toute personne présente sur une piste aux heures d'entraînement doit être titulaire de sa licence fédérale témoignant de son adhésion au LOU ROLLER et doit porter le casque.

• Discipline :

Tout manque de respect envers un dirigeant ou non exécution d'un ordre de celui-ci, ainsi que tout comportement non sportif ou nuisible à l'égard des membres du club entraînera une mise à pied temporaire ou l'exclusion immédiate du LOU ROLLER. Cette sanction sera définitivement applicable après étude par les membres du Bureau du LOU ROLLER

En cas d'exclusion sur sanction disciplinaire, la cotisation sera conservée par le club.

• Compétitions :

Seul le Bureau du LOU ROLLER est compétent pour désigner les athlètes aptes à participer aux compétitions nationales

Après avoir entendu les propositions de l'entraîneur, le Bureau désignera les compétiteurs.

Ceux-ci informés, un mois à l'avance, de leur sélection, devront s'engager à remplir toutes les conditions de réussite (assiduité aux entraînements programmés, mise en application des conseils de diététique, d'hygiène, ...) et à se présenter à la compétition.

• Dépenses :

Matériel, frais de déplacement, etc...

Seul le Bureau a compétence pour initialiser les dépenses du club. Toute personne qui engagera des dépenses personnelles au nom du club sans en référer préalablement au Bureau (en séance) en assurera elle-même le règlement.

Pour les courses comme pour les randonnées, les prises en charge du club pour utilisation de son véhicule personnel concernent uniquement les frais d'essence et de péages sur présentation des reçus.

La licence **Dirigeant** est obligatoire pour toute personne transportant des sportifs hors site.

Le règlement intérieur dans son intégralité est consultable auprès des membres du Bureau du LOU ROLLER.